



SYNDICAT NATIONAL DE
L'ÉDUCATION ET DE LA CULTURE



Education Internationale
Internationale de l'Éducation
Internacional de la Educación



- RAPPORT -

**ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
PUBLIQUES DU PREMIER ET DEUXIÈME CYCLES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL
DANS LE DISTRICT DE BAMAKO**

Juin 2009

**SYNDICAT NATIONAL DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE
(SNEC)**

RAPPORT

**ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES
PUBLIQUES DU PREMIER ET DEUXIEME CYCLES DE
L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL DANS LE DISTRICT DE
BAMAKO**

Consultants :

Abdoul baky Maiga

Mahamar Hamadi

Tel : 79 06 87 56

Juin 2009

SOMMAIRE

Sommaire	1
I. Introduction	2
1.1. Contexte de l'étude	2
1.2. Objectifs et résultats de l'étude	4
1.2.1. Objectif général.....	4
1.2.2. Objectifs spécifiques.....	4
1.2.3. Résultats de l'étude.....	4
II. Approche Méthodologique	5
2.1. Caractéristiques de l'échantillon	5
2.2. Sites de l'étude	5
2.3. Cibles de l'étude	5
2.4. Analyse et traitement des données	6
III. Résultats de l'étude	6
3.1. Etat des lieux des infrastructures scolaires	6
3.2. Caractéristiques et état des salles de classe	11
3.2.1. Nature et état des murs dans le district de Bamako.....	11
3.2.2. Nature et état des toitures.....	12
3.2.3. Situation des équipements	13
3.3. Obstacles/Défis	15
a. Insuffisance des infrastructures.....	15
b. Faiblesse des ressources financières.....	15
3.4. Suggestions des groupes cibles pour améliorer la qualité des infrastructures -	16
IV. Conclusions et Recommandations	17
ANNEXES	20
1. Termes de Références	
2. Outils de collecte	

I. Introduction

Aucune société ne peut se développer sans assurer un minimum d'éducation à tous ses enfants, et l'école offre cette opportunité. Ce faisant, le gouvernement du Mali, en indiquant clairement que l'éducation de base constitue la priorité numéro un du PRODEC, reconnaît par là même le rôle incontournable de l'éducation dans le développement et la croissance économique.

Cette volonté politique de l'Etat malien s'est réaffirmée à Dakar en 2000 lors du sommet international de l'éducation en faveur de l'EPT.

Au cours du forum sur la gestion de l'école en mode décentralisé, tenu du 18 au 19 février 2003, on est arrivé entre autres à la compréhension commune de la progressivité et même du principe de transfert de compétences et de ressources aux collectivités territoriales et de la définition des rôles et responsabilités des autres acteurs de l'école.

En dépit des efforts du gouvernement pour améliorer l'éducation de base, il reste beaucoup à faire et la société civile est là pour lui rappeler les engagements qu'il a pris à Dakar et pour influencer sur les décisions politiques. La société civile doit continuer de renforcer sa voix et de travailler avec les populations, afin qu'ensemble, elles puissent maintenir les engagements nationaux en vue de la réalisation des buts de l'Education Pour Tous.

Cette étude va contribuer à la réalisation de ces buts cruciaux, en apportant un éclairage sur les infrastructures scolaires publiques du premier et deuxième cycles de l'enseignement fondamentale dans le district de Bamako.

1.1. Contexte de l'Etude

Pays Sahélien de plus de 12 millions d'habitants, le Mali est un pays caractérisé entre autres par la pauvreté, l'analphabétisme, l'enclavement etc. L'économie, est tributaire de l'agriculture et de l'élevage, activités souvent soumises aux aléas climatiques. Les conflits dans plusieurs pays limitrophes créent un contexte sous-régional instable avec des risques de conséquences négatives pour le pays.

Au cours des dernières années, le Mali a connu une stabilité politique remarquable, un renforcement du processus démocratique et de la décentralisation. Il existe une volonté politique pour améliorer la situation des enfants comme en témoignent la décision pour la gratuité de l'éducation de base, et la fixation du délai 2012 pour l'atteinte de 100% du taux de scolarisation (PDES du chef de l'Etat, paragraphe 8.1 : L'Education).

En effet, le Mali à l'instar de la communauté internationale, s'est engagé pour l'atteinte des Objectifs de l'E.P.T et de ceux du Millénaire pour le Développement (OMD) d'ici 2015.

Cet engagement s'est traduit au niveau national par les orientations du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) et du Programme Décennal pour le développement de l'éducation (PRODEC).

Cette volonté de l'Etat est soutenue par les partenaires au développement (institutions de la coopération multilatérale et bilatérale, organisations internationales et nationales non gouvernementales, secteur privé...), qui apportent les appuis techniques et financiers nécessaires en vue d'insuffler une énergie nouvelle au développement de l'éducation de base et de parvenir à une plus grande responsabilisation des collectivités territoriales. De plus en plus, les populations reconnaissent le bien fondé de la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier, et ceci n'est plus un sujet tabou.

En dépit des efforts, les données en matière d'offre éducative sont encore en dessous des attentes. Le secteur de l'éducation reste caractérisé par une faible qualité de l'enseignement, avec un système éducatif coûteux(en dépit de la gratuité de l'enseignement primaire dans les textes, dans les faits les parents continuent de payer des faux frais) et peu performant. Le taux brut de scolarisation (TBS) mixte est passé de **67,0%** en 2002-2003 à **75%** en 2005-2006 et à 80% en 2007 – 2008. Malgré la priorité donnée à l'éducation des filles, l'écart entre TBS des garçons (85,1% en 2005-2006) et celui des filles (65,1% en 2005-2006) reste très important. Le TBS en 2006-2007 est de 87,5 % pour les garçons et 68,0% pour les filles. Le taux d'achèvement du premier cycle est de 42,9 % et de 63,9% respectivement pour les filles et les garçons en 2006-2007.

Différentes études et investigations de terrain font ressortir comme goulots d'étranglements entre autres :

- la faible qualité de l'enseignement (ratio élève/enseignant, changements fréquents de programme d'enseignement, non disponibilité de matériels scolaires....) et le faible taux de réussite des enfants qui engendrent le désintérêt des parents de l'école ;
- l'inexistence de locaux spacieux et suffisants, de latrines ou de latrines séparées pour les filles et les garçons,
- la non effectivité du transfert de ressources aux collectivités territoriales ;
- La méconnaissance par les acteurs locaux de l'école de leurs rôles et responsabilités dans la gestion de l'école en mode décentralisée ;

A cela s'ajoute le fait que, les initiatives entreprises dans différentes localités et à différents niveaux, sont méconnues des uns et des autres, du fait d'un manque de synergie des actions. Par exemple dans la majorité des cas, il n'y a pas de cadre de concertations locales, à l'échelle communale. Aussi, il n'existe pas un cadre formel et opérationnel entre les ONG (internationales et nationales) intervenant dans l'éducation et l'Etat.

Cette situation menace non seulement l'accès, mais aussi la qualité de l'enseignement, notamment dans les six (6) communes du district de Bamako où le taux de scolarisation connaît une progression notable.

Pour circonscrire le caractère précaire des infrastructures dans le district de Bamako, le SNEC, membre de la Coalition Nationale EPT entend faire un plaidoyer auprès des autorités éducatives, des élus nationaux et locaux et tous les partenaires de l'école.

Il ressort de l'analyse de cette situation, la nécessité d'un leadership plus effectif et plus concerté comme alternative pouvant contribuer à relever substantiellement à terme, le taux de scolarisation et d'achèvement du fondamental par les filles et les garçons à travers l'amélioration de la situation de l'environnement scolaire.

Une telle dynamique, nécessite de la part des leaders des organisations oeuvrant dans le secteur de l'Education, un travail ardu de gestion et d'action. C'est pour impulser cette dynamique et soutenir les leaders dans cet effort individuel et collectif, que le Syndicat National de l'Education et de la Culture (SNEC) a convenu d'entreprendre cette étude au profit des acteurs de l'éducation de Base au Mali.

Pour réellement atteindre l'Education pour tous, le défi ne consiste pas seulement à garantir un accès universel à l'éducation, mais également à offrir une éducation de bonne qualité à travers l'existence d'infrastructures adéquates.

Cette étude commanditée par le SNEC (voir TDR annexe 1) est une contribution à l'amélioration de l'état des infrastructures scolaires dans les six communes du district de Bamako pour une éducation de qualité pour Tous.

1.2. Objectifs et Résultats attendus de l'étude

1.2.1. Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'état des infrastructures scolaires dans les six communes du district de Bamako pour une éducation de qualité pour Tous.

1.2.2 Objectifs spécifiques

- ✓ Faire l'état des lieux des infrastructures scolaires publiques dans les six (6) communes du district de Bamako,
- ✓ Identifier et analyser les obstacles pour l'accès aux différentes infrastructures,
- ✓ Faire des propositions d'alternatives pour l'amélioration des infrastructures.

1.2.3. Résultats attendus :

- ✓ Un état des lieux des infrastructures scolaires dans le district de Bamako est fait,
- ✓ Une analyse des obstacles est effectuée,
- ✓ Des propositions d'alternatives sont formulées en vue de mieux mener un plaidoyer en faveur

II. Approche Méthodologique

La réalisation d'une étude aussi capitale a nécessité une approche largement participative de tous les acteurs. Pour ce faire, elle était basée sur une approche composite axée sur **l'analyse documentaire**

et l'**enquête de terrain** qui ont été menées par les consultants qui ont élaboré les principaux outils de collecte des données notamment le guide d'entretien (voir annexe 2).

Le guide d'entretien est structuré comme suit :

- Nature et état des salles de classe : nombre et localisation
- Nature et état des toitures : nombre et localisation
- Ratios élèves/Maître
- Obstacles/Difficultés
- Propositions de solutions

2.1. Caractéristiques de l'échantillon :

La liste des acteurs rencontrés et le taux d'échantillonnage en fonction des catégories ont été convenus avec le SNEC, le commanditaire.

2.2. Sites de l'étude :

La présente étude a lieu dans les six (6) communes du district de Bamako.

2.3. Cibles de l'étude :

Les cibles de l'étude ont été :

- ✓ Les deux (2) Académies d'Enseignement et les douze (12) Centres d'Animation Pédagogique (CAP) du district de Bamako,
- ✓ Les différents Syndicats d'enseignants
- ✓ Les Comités de Gestion Scolaire
- ✓ Les Enseignants,
- ✓ Les élèves
- ✓ Les Partenaires Techniques et Financiers,
- ✓ Les OSC oeuvrant dans le domaine de l'éducation de base
- ✓ La FENAPEEM

2.4. Analyse et traitement des données

L'analyse des données de l'enquête combinée à la revue documentaire a permis la production du présent rapport.

III. Résultats de l'étude

3.1. Etat des lieux des infrastructures scolaires

Au Mali, l'éducation de base publique est assurée, par le Gouvernement Malien qui fournit les locaux et le personnel enseignant. L'éducation de base comprenant le premier cycle et le second cycle de l'enseignement fondamental.

La conjugaison des efforts fournis par l'état et les partenaires ont permis d'enregistrer des résultats forts appréciables pendant ces dernières années. Le nombre d'écoles fondamentales publiques a connu une augmentation importante passant de 4 592 en 2005/2006 à 5 133 en 2007/2008 soit environ 10,5% d'augmentation entre 2005 et 2008. Les effectifs scolaires sont passés de 1 297 131 à 1 453 078 entre 2005 et 2008 soit un taux d'accroissement de 10,7%.

Les salles de classe sont passées de 18 181 à 19 890 pour la même période soit un taux d'accroissement de 8,6% seulement.

Le ratio élève/maître reste toujours élevé au premier cycle soit 64.

Dans le district de Bamako, l'encadrement de l'enseignement de base se fait par les académies d'enseignement (Académie d'Enseignement Rive Droite et Académie d'Enseignement Rive Gauche) à travers les douze (12) Centres d'Animation Pédagogique.

L'Académie d'enseignement de la rive droite comprend :

- Le Centre d'Animation Pédagogique de Banankabougou,
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Faladié,
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Kalaban Coura et
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Torokorobougou.

Quant à celle de la rive gauche, elle comprend :

- Le Centre d'Animation Pédagogique de Bamako Coura,
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Banconi,
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Bozola,
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Centre Commercial,
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Djélibougou,
- Le Centre d'Animation Pédagogique d'Hippodrome,
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Lafiabougou et
- Le Centre d'Animation Pédagogique de Sébénicoro.

Les tableaux ci-après donnent la situation des établissements de l'éducation de base par Académie dans le district de Bamako.

**Tableau 1 : nombre d'écoles, salles de classes, élèves/classe, maîtres élèves par statut
1^{er} cycle (y compris les premiers cycles des écoles à cycle complet
Académie de la Rive Gauche**

CAP	Statut	Ecoles	Salles de classes utilisées	Maîtres chargés de cours	Elèves	Ratio élèves/ classe	Ratios élèves/ maître
Bamako Coura	Public	23	118	126	8 224	70	65
	Privé	03	38	28	1 578	42	56
	Communautaire	0	0	0	0	0	0
	Medersa	02	14	09	291	21	32
	Total	28	170	163	10 093	59	62
Banconi	Public	19	112	123	10 666	95	87
	Privé	37	239	202	9 505	40	47
	Communautaire	07	45	42	2 842	63	68
	Medersa	24	168	140	6 106	36	44
	Total	87	564	507	29 119	52	57
Bozola	Public	23	136	135	8 874	65	66
	Privé	12	101	89	4 071	40	46
	Communautaire	05	27	23	1 205	45	52
	Medersa	05	32	23	1 205	38	52
	Total	45	296	274	15 573	53	57
Centre Commercial	Public	26	158	164	9 312	59	57
	Privé	05	31	25	1 077	35	43
	Communautaire	01	0	06	494	0	43
	Medersa	03	14	10	313	22	31
	Total	35	203	205	11 196	55	55
Djelibougou	Public	21	117	127	9 548	82	75
	Privé	44	377	283	9 628	26	34
	Communautaire	09	54	52	3 429	64	66
	Medersa	12	88	69	3 818	43	55
	Total	86	636	531	26 423	42	50
Hippodrome	Public	21	115	116	7 345	64	63
	Privé	22	161	129	4 738	29	37
	Communautaire	01	04	06	430	108	72
	Medersa	06	54	41	2 236	41	55
	Total	50	334	292	14 549	44	51
Lafiabougou	Public	35	190	187	12 567	66	67
	Privé	44	366	258	10 351	28	40
	Communautaire	02	11	09	785	71	87
	Medersa	13	62	55	1 718	28	31
	Total	94	629	509	25 421	40	50

Sebenicoro	Public	23	106	136	13 159	124	97
	Privé	24	177	139	7 636	43	55
	Communautaire	03	06	17	1 150	192	68
	Medersa	11	55	56	2 180	40	39
	Total	61	344	348	24 125	70	69
Total AE	Public	191	1 052	1 114	79 695	76	72
	Privé	191	1 490	1 153	48 584	33	42
	Communautaire	28	147	159	1 053	07	66
	Medersa	76	487	403	17 867	37	44
	Total	486	3 176	2 829	156 699	49	55

**Tableau 2 : nombre d'écoles, salles de classes, élèves/classe, maîtres élèves par statut
1^{er} cycle (y compris les premiers cycles des écoles à cycle complet**

Académie de la Rive Droite

CAP	Statut	Ecoles	Salles de classes utilisées	Maîtres chargés de cours	Elèves	Ratio élèves/ classe	Ratios élèves/ maître
Banankabougou	Public	22	135	145	11 135	82	78
	Privé	39	293	233	7 971	27	34
	Communautaire	06	36	32	1 038	29	32
	Medersa	07	43	37	2 437	57	66
	Total	74	507	447	22 821	45	51
Faladié	Public	27	177	200	17 648	100	88
	Privé	114	739	643	22 238	30	35
	Communautaire	08	65	51	3 089	48	61
	Medersa	29	175	138	5 886	34	43
	Total	178	1 156	1 032	48 861	42	47
Kalaban Coura	Public	20	118	126	11 801	100	94
	Privé	71	644	483	18 186	28	38
	Communautaire	08	50	45	1 608	32	36
	Medersa	29	187	147	6 376	34	43
	Total	128	999	801	37 971	38	47
Torokorobougou	Public	17	107	112	9 138	85	82
	Privé	33	325	242	9 405	29	39
	Communautaire	05	41	34	1 559	38	46
	Medersa	15	126	102	4 910	39	48
	Total	70	599	490	25 012	42	51
Total AE	Public	86	537	583	49 962	93	86
	Privé	257	2 001	1 601	57 800	29	36
	Communautaire	27	192	162	7 294	38	45
	Medersa	80	531	424	19 609	37	46
	Total	450	3 261	2 770	134 665	41	49
Total Région	Public	277	1 589	1 697	129 657	82	76
	Privé	448	3 491	2 754	106 384	30	39
	Communautaire	55	339	321	17 847	53	56
	Medersa	156	1 018	827	37 476	37	45
	Total	936	6 437	5 599	291 364	45	52

**Tableau 3 : nombre d'écoles, salles de classes, élèves/classe, maîtres élèves par statut
Second cycle (y compris les 2^e cycles des écoles à cycle complet)**

CAP	Statut	Ecoles	Salles de classes utilisées	Maîtres chargés de cours	Elèves	Ratio élèves/ classe	Ratios élèves/ maître
Bamako Coura	Public	15	16	135	4 154	260	31
	Privé	02	14	24	609	44	25
	Communautaire	0	0	0	0	0	0
	Medersa	01	03	06	25	08	04
	Total	18	33	165	4 788	145	29
Banconi	Public	14	67	105	6 491	97	62
	Privé	11	32	66	1 378	43	21
	Communautaire	01	03	04	133	44	33
	Medersa	12	29	48	839	29	17
	Total	38	131	223	8 841	67	40
Bozola	Public	09	61	115	4 600	75	40
	Privé	05	15	34	804	54	24
	Communautaire	0	0	0	0	0	0
	Medersa	04	08	24	185	23	08
	Total	18	84	173	5 589	67	32
Centre Commercial	Public	15	74	135	5 192	70	38
	Privé	01	03	11	111	37	10
	Communautaire	0	0	0	0	0	0
	Medersa	02	0	19	124	0	07
	Total	18	77	165	5 427	70	33
Djelibougou	Public	17	63	106	5 730	91	54
	Privé	23	97	222	3 004	31	14
	Communautaire	0	01	0	09	09	09
	Medersa	05	21	37	895	43	24
	Total	45	182	365	9638	53	26
Hippodrome	Public	10	59	132	4 366	74	33
	Privé	08	30	69	1 013	34	15
	Communautaire	0	0	0	0	0	0
	Medersa	04	14	24	699	50	29
	Total	22	103	225	6 078	59	27
Lafiabougou	Public	17	93	165	6 687	72	41
	Privé	31	104	199	3 508	34	18
	Communautaire	0	0	0	0	0	0
	Medersa	04	09	16	184	20	12
	Total	52	206	380	10379	50	27
Sebenicoro	Public	09	46	66	6 592	143	100
	Privé	13	38	83	2 115	56	25
	Communautaire	0	0	0	0	0	0
	Medersa	07	07	29	291	42	10
	Total	29	91	178	8 998	99	51
Total AE	Public	106	479	859	43 812	91	46
	Privé	94	333	708	12 542	38	18
	Communautaire	01	04	04	142	36	36
	Medersa	39	91	203	3 242	36	16
	Total	240	907	1 874	59 738	66	32

**Tableau 4 : nombre d'écoles, salles de classes, élèves/classe, maîtres élèves par statut
Second cycle (y compris les 2^è cycles des écoles à cycle complet)
Académie Rive Droite**

CAP	Statut	Ecoles	Salles de classes utilisées	Maîtres chargés de cours	Elèves	Ratio élèves/ classe	Ratios élèves/ maître
Banankabougou	Public	12	56	160	5 104	91	32
	Privé	25	73	155	2 352	32	15
	Communautaire	02	06	06	180	30	32
	Medersa	04	09	22	984	109	45
	Total	43	144	343	8 620	60	25
Faladié	Public	18	94	185	9 074	97	49
	Privé	48	133	309	5 182	39	17
	Communautaire	06	20	39	834	42	21
	Medersa	12	28	51	712	25	14
	Total	84	275	584	15 802	57	27
Kalaban Coura	Public	15	74	146	7 269	98	50
	Privé	41	162	289	5 677	35	20
	Communautaire	04	11	22	262	24	12
	Medersa	17	40	68	982	25	14
	Total	77	287	525	14 190	49	27
Torokorobougou	Public	10	60	127	3 240	54	26
	Privé	22	78	169	2 431	31	14
	Communautaire	04	11	31	327	30	11
	Medersa	11	26	90	1 020	39	11
	Total	47	175	417	7 018	40	17
Total AE	Public	55	284	618	24 687	87	40
	Privé	136	445	922	15 642	35	17
	Communautaire	16	48	98	1 603	33	16
	Medersa	44	103	231	3 698	36	16
	Total	251	881	1 869	45 630	52	24
Total Région	Public	161	763	1 577	68 499	90	43
	Privé	230	779	1 630	28 184	36	17
	Communautaire	17	52	102	1 745	34	17
	Medersa	83	194	434	6 940	36	16
	Total	491	1 788	3 743	105 368	59	28

L'analyse comparative des tableaux (1, 2,3 et 4) fait ressortir que :

Le nombre d'écoles fondamentales publiques est passé de 408 à 438 entre 2005 et 2008 soit un taux d'accroissement de 7,4%. Cette augmentation correspond à la fois à l'éclatement de certains cycles complets en deux cycles dans le district de Bamako et à la création de nouvelles écoles.

- Les salles de classe sont passées de 2 330 à 2 346 soit un taux faible de 0,7%.
- Les effectifs sont passés de 192 381 à 194 156 soit un taux d'accroissement de 0,9%.

Les taux faibles de construction des salles de classe et de la non maîtrise des effectifs scolaires expliquent en grande partie la multiplication des écoles privées (écoles communautaires, medersas, et autres). Il faut souligner que les disparités existent dans les ratios élèves/ maître : par exemple dans le

CAP de Sebenicoro, le ratio moyen élèves /maître est de 100 alors qu'il est de 31 dans le CAP de Bamako Coura.

En constat général, la périphérie du district est moins dotée en infrastructures que le centre ville.

- A l'heure actuelle, le ratio élèves/classe reste élevé au regard de la faiblesse des infrastructures et des effectifs croissants. La moyenne dans le district au niveau du premier cycle est de 82 et 90 au niveau du second cycle public.

Pour le premier cycle de l'enseignement fondamental, les ratios élèves/classe les plus élevés sont enregistrés respectivement dans les CAP de Sebenicoro (124), de Faladié et de Kalaban Coura (100), de Banconi (95) et de Banankabougou (82).

Pour le second cycle fondamental, on a respectivement les CAP de Bamako Coura avec le ratio élèves/classe le plus élevé (260), de Kalaban Coura (98), de Banconi et Faladié (97) et de Banankabougou (91).

La mobilisation des ressources financières et matérielles en faveur de l'éducation, bien que largement partagée par l'ensemble des partenaires est rendue difficile à cause des contraintes fortement aigues dans le pays.

Cette situation a contraint le gouvernement à introduire au niveau de l'enseignement fondamental public de nombreuses innovations pédagogiques dont les pratiques de la double vacation et de la double division pour pallier l'insuffisance des infrastructures et du personnel enseignant.

3.2. Caractéristiques et état des salles de classe

3.2.1. Nature et état des murs des écoles dans le district de Bamako

Tableau 5 :

AE	CAP	Nbre de salles de classe ayant des murs			Nbre salle de classe dont les murs sont en état		Total salles de classe utilisées
		En dur	Semi dur (Banco)	Autres	Bon/ acceptable	Mauvais	
AERD	Banankabougou	178	17	0	172	(13%) 23	195
	Faladié	280	0	0	267	13	280
	Kalaban Coura	192	0	0	192	0	192
	Torokorobougou	170	0	0	159	11	170
	Total AE	820	17	0	790	(6%) 47	837
	% salles de classe	98,0	02,2	0,0	94,4	05,6	100%
AERG	Bamako Coura	165	0	0	148	17	165
	Banconi	193	0	0	193	0	193
	Bozola	192	09	0	190	11	201
	Centre commercial	248	06	0	217	(17%) 37	254
	Djélibougou	196	0	0	148	(32,4%) 48	196
	Hippodrome	173	0	07	180	0	180
	Lafiabougou	308	0	01	191	12	203
	Sebenicoro	202	0	01	191	12	203
	Total AE	1 677	15	08	1 566	134	1 700

	% salles de classe	98,6	0,9	0,5	92,1	7,9	100%
	Total District	2 497	32	08	2 356	181	2 537
	% salles de classe	98,4	1,3	0,3	92,9	07,1	100%

Total national	Nbre de salles de classe ayant des murs			Nbre salle de classe dont les murs sont en état		Total salles de classe utilisées
	En dur	Semi dur (banco)	Autres	Bon/acceptable	Mauvais	
	17 843	3 051	626	19 172	2 348	21 520
%	82,9	14,2	02,9	89,1	10,9	100%

Source : Annuaire 2007 – 2008 – CPS- MEBALN

Au regard du tableau ci-dessus, il est à signaler que 98,4% des salles de classe dans le district sont en dur (contre 82,9% au niveau du pays), 1,3% en semi dur (contre 14,2% au niveau du pays) et 0,3% constitués de hangars de fortune (contre 2,9% au niveau du pays).

Excepté le CAP de Banconi, partout on trouve des salles de classe en mauvais état dans le district, ce qui pose le problème de financement de l'entretien des infrastructures scolaires publiques.

Au niveau de l'éducation de base, les dépenses de fonctionnement, en particulier les salaires, absorbent l'essentiel du budget. L'équipement et l'entretien des infrastructures sont très souvent sous évalués. Ce déséquilibre entre dépenses de fonctionnement et dépenses d'équipement a suscité de graves problèmes de maintenance des infrastructures et d'équipements. A ce déséquilibre s'ajoute la mauvaise gestion.

Les Associations de Parents d'élèves (APE) qui finançaient l'éducation de base par la prise en charge des constructions et entretiens des infrastructures connaissent depuis les événements de mars 1991 des difficultés de mobilisation de ressources financières au profit des écoles. En effet depuis septembre 1992 la cotisation APE a été décrochée de la TDRL, mais la mise en œuvre de cette décision n'est pas effective. Cette situation a été davantage compliquée avec la mise en place des comités de gestion scolaire (CGS).

3.2.2. Nature et état des toitures

Tableau 6 : nature et état des toits des écoles publiques

AE	CAP	Nbre de salles de classe ayant leur toit En :			Nbre de salles de classe dont la toiture est :		Total salles de classe utilisées
		Tôle/Tuile	Ciment/Terrasse	Autres	Bon/acceptable	Mauvais	
AERD	Banankabougou	195	0	0	170	(13% 25	195
	Faladié	230	50	0	259	(8%) 21	280
	Kalaban Coura	185	07	0	192	0	192
	Torokorobougou	165	05	0	153	(10%)17	170
	Total AE	775	62	0	774	63	837
	% salles de classe	92,6	7,4	0,0	92,5	07,5	100%

AERG	Bamako Coura	165	0	0	152	13	165
	Banconi	193	0	0	187	06	193
	Bozola	198	03	0	146	(27,3%) 55	201
	Centre commercial	254	0	0	202	(20%) 52	254
	Djélibougou	193	03	0	146	(26%) 50	196
	Hippodrome	173	0	07	180	0	180
	Lafiabougou	305	03	0	251	(19%) 57	308
	Sebenicoro	202	0	01	182	21	203
	Total AE	1 683	09	08	1446	254	1 700
	% salles de classe	99,0	0,5	0,5	85,1	14,9	100%
	Total District	2 458	71	08	2 220	317	2 537
	% salles de classe	96,9	2,8	0,3	87,5	12,5	100%

Total national	Nbre de salles de classe ayant leur toiture en :			Nbre salle de classe dont la toiture est :		Nbre de salles de classe utilisées
	Tôle/Tuile	Ciment/Terrasse	Autres	Bon/acceptable	Mauvais	
	20 147	335	1 038	19 189	2 331	
%	93,6	1,6	04,8	89,2	10,8	100%

Source : Annuaire 2007 – 2008 – CPS- MEBALN

Il ressort du tableau qu'environ 99,7% des salles de classe sont couvertes de matériaux durables et 87,5% sont des classes en bon état. Cependant il faut noter que 12,5% des salles de classe sont en état de dégradation (mauvais état des toits, portes et fenêtres décrochées ou inexistantes). L'Académie de la Rive Gauche vient en tête dans les CAP de Bozola, Djélibougou, Centre Commercial et Lafiabougou.

3.2.3. Situation des équipements des écoles (1^{er} et 2^e cycle) dans le district de Bamako

La situation des équipements des écoles publiques (1^{er} et 2^e cycle) au niveau du district de Bamako se présente comme l'illustre le tableau ci-après :

Tableau 7 : Equipements des écoles publiques

CAP	Nombre d'écoles disposant de :							
	Points d'eau	Latrines fonctionnelles	Latrine filles séparées	Cantine	Terrain De jeux	Clôture	Biblio-thèques	Centre de santé
Banankabougou	33	26	08	0	07	32	0	0
Faladié	41	45	06	01	26	34	0	0
Kalaban coura	08	22	07	0	16	22	0	0
Torokorobougou	27	25	05	0	09	26	06	0
Total AERD	109	118	26	01	58	114	06	0
% AERD	77,3	83,7	18,4	0,7	41,1	80,9	04,3	0

Bamako coura	36	32	02	01	27	38	08	0
Banconi	24	28	17	0	07	28	04	0
Bozola	09	08	03	0	02	11	01	0
Centre commercial	40	35	05	0	14	41	02	0
Djélibougou	32	22	04	0	15	36	03	0
Hippodrome	30	22	05	0	06	29	03	0
Lafiabougou	51	24	04	0	21	48	0	0
Sebenicoro	30	29	04	01	09	21	01	0
Total AERG	252	200	44	02	101	252	22	0
% AERG	85,1	67,6	14,9	0,7	34,1	85,1	7,4	0
Total district	361	318	70	03	159	366	28	0
% district	82,6	72,8	16,0	0,7	36,4	83,8	06,4	0
Total national	2 668	3 321	799	658	3 102	1 440	241	0
% national	52,6	65,5	15,8	13,0	61,2	28,4	04,8	0

Les établissements scolaires du District de Bamako, à l'instar de la majorité des écoles maliennes ne disposent pas d'infrastructures suffisantes d'eau potable de cantine et d'assainissement. L'inexistence d'un environnement adéquat incluant une source d'eau potable et des toilettes appropriées pour les élèves, constitue un obstacle majeur à la fréquentation scolaire notamment pour les filles.

Les statistiques scolaires du Ministère de l'Education de Base et de l'Alphabétisation (MEBALN/CPS) indiquent une couverture de 13% en matière de cantines scolaires et 52,6% en matière de sources d'eau potable mais seulement 15% en matière de latrines fonctionnelles séparées.

Les pratiques en matière d'hygiène ne sont guère adéquates. Cette situation a pour conséquences :

- *les absences fréquentes des élèves des salles de classes pour cause de maladies d'origine hydrique ;*
- *l'abandon de l'école par les filles à un certain âge faute de toilettes adéquates.*

L'école constitue un milieu d'apprentissage par excellence. A ce titre, elle devra servir de porte d'entrée pour la vulgarisation et l'utilisation des infrastructures d'eau et d'assainissement ainsi que la promotion de changement de comportements en matière d'hygiène en milieu familial et communautaire.

Toutefois, les efforts visant à doter les écoles d'ouvrages d'eau potable se heurtent au manque de ressources en eau dans les domaines scolaires qui sont excentrés par rapport au village.

Soucieux de ces risques le Ministère de la Santé du Mali a fait du domaine d'environnement sain pour les enfants une priorité, c'est ainsi qu'il a été décidé avec l'appui de l'OMS d'entreprendre une

évaluation rapide du statut de l'environnement sain pour les enfants et préparer un profil national. Ce profil vise à:

- Evaluer la situation de l'environnement sain des enfants dans le pays
- Promouvoir une approche intersectorielle
- Fournir des informations, des données de base pour prendre des mesures correctives en cas de problème, de prévenir, de projeter ou de réaliser des plans d'action et d'évaluer la progression des activités.

3.3. Obstacles/ Défis :

a. Insuffisance des infrastructures

Les infrastructures à tous les niveaux (1^{er} et 2^{ème} cycles) sont insuffisantes, vétustes et peu fonctionnelles par endroit. Au niveau du premier cycle de l'enseignement fondamental au cours de l'année scolaire 2007 – 2008, on a 15 589 salles de classe disponibles pour 129 657 élèves soit un ratio d'une (1) salle de classe pour 82 élèves.

Au niveau du second cycle du même ordre d'enseignement, le ratio est une (1) salle de classe pour 90 élèves. Le ratio pour les deux (2) cycles est de une (1) salle de classe pour quatre vingt six (86) élèves pour la même période contre un ratio salle/élèves de 1/40 à 1/50 prévu par les normes pédagogiques.

Ces ratios sont très élevés et ont conduit à la généralisation des pratiques de la double vacation et de la double division et quand ce n'est pas le cas c'est le spectre des effectifs pléthoriques. En tous les cas la conséquence est la faiblesse des rendements internes.

La qualité physique des infrastructures laisse profondément à désirer dans certaines écoles du district (10% des salles de classe sont à réparer ou à remplacer). **Or Le maître a besoin d'un lieu adéquat pour mener à bien le travail d'enseignement.** Il faut des locaux pour les réunions entre maîtres, entre ceux-ci et l'administration, ou des idées touchant aux buts et aux réalisations de l'enseignement peuvent être traitées en commun.

Les salles de classes devraient varier selon le travail qui s'y fait, chacune étant conçue pour la fonction spécifique qu'elle est destinée à remplir. Les écoles qui utilisent au mieux le temps et les aptitudes des élèves et des maîtres sont celles qui mettent à profit, des auxiliaires (suppléants) modernes de l'enseignement et savent faire un emploi intelligent de l'espace disponible.

b. Faiblesse des ressources financières

Les ressources financières au niveau de l'Etat, des Collectivités décentralisées, des PTF (Partenaires Techniques et Financiers), des parents d'élèves, des APE/CGS (Association des Parents d'Elèves/Comités de Gestion Scolaire) sont difficilement mobilisables.

Au niveau du District, selon les responsables administratifs interrogés, les difficultés des communes pour financer l'éducation résident dans l'incivisme fiscal des citoyens, l'accroissement sans cesse des

besoins liés à l'augmentation de la population et à l'absence d'un cadre de concertation réellement fonctionnel pour coordonner les interventions des PTF.

Dans les communes, les maires lient aussi les difficultés à financer l'éducation à l'incivisme fiscal mais aussi au manque de transferts des ressources du niveau central au niveau décentralisé.

Quant à la faible participation des familles au financement de l'éducation les APE/CGS estiment qu'elle est liée à la pauvreté, et aussi à la réticence des parents à payer leur cotisation.

3.4. Suggestions des groupes cibles pour améliorer la qualité des infrastructures

Pour améliorer le financement des infrastructures dans le district, les autorités administratives et scolaires suggèrent que soit mené un plaidoyer en faveur de l'éducation, et de veiller à la régularité des autorisations de dépenses et à la programmation budgétaire, avec répartition par rubrique.

Les maires demandent une plus grande implication des communes dans le financement de l'éducation dans le contexte de la décentralisation, la sensibilisation des populations sur l'incivisme fiscal, le renforcement de la coopération décentralisée et le déblocage des fonds d'accompagnement à la décentralisation (transfert des ressources).

Quant aux APE/CGS, ils suggèrent la sensibilisation des familles pour une prise en charge partielle de l'école, leur financement par l'Etat, la transparence dans la gestion des ressources et le développement d'un partenariat avec les PTF.

IV. Conclusions et Recommandations

L'étude a permis de faire l'état des lieux des infrastructures dans le district de Bamako. Elle a aussi permis de constater les obstacles au financement au niveau de l'Etat, des PTF, et des collectivités. Il s'agit entre autres de la faiblesse des ressources, l'insuffisance de coordination des acteurs et la faible capacité de mobilisation des ressources au niveau des collectivités.

Cette situation doit amener l'Etat, les collectivités et les PTF à développer des stratégies de mobilisation des ressources et créer un cadre participatif de gestion des ressources et de coordination des interventions.

Pour accélérer le développement quantitatif et qualitatif des infrastructures de l'enseignement de base dans le district, le SNEC propose un plaidoyer actif avec toutes les organisations de la société civile notamment la coalition EPT autour des recommandations suivantes :

A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers (PTF)

L'atteinte des Objectifs de l'éducation de qualité y compris l'infrastructure de qualité d'ici 2015 nécessite beaucoup plus de ressources financières que celles mobilisées actuellement. Il est nécessaire d'augmenter considérablement les dépenses en éducation au cours des dix (10) prochaines années pour permettre au système d'absorber plus d'un million d'enfants qui actuellement ne fréquentent pas l'école primaire (sans mentionner ceux qui sont exclus du second cycle), de même que de répondre à une croissance de la population. Dans de nombreuses écoles, la taille des classes doit être réduite (pour le moins, à 40 élèves par enseignant au lieu de 90 élèves par maître en moyenne comme c'est le cas aujourd'hui).

Les contraintes macro-économiques imposées au Mali par le FMI et la Banque Mondiale empêchent l'Etat d'assurer l'instruction de ses citoyens, tandis que les pratiques des donateurs réduisent la responsabilité et la transparence. **La privatisation s'accélère (70,4% des écoles du premier cycle dans le district) et détruit le contrat conclu entre l'Etat et les citoyens.** Alors que les écoles pourraient améliorer la vie des élèves, dans les faits elles reproduisent souvent les injustices et les inégalités qui persistent en dehors de ses murs. **Trop souvent, les enfants sont entassés dans des classes d'une centaine d'élèves, tandis que les enseignants qualifiés ne sont toujours pas recrutés par le gouvernement.**

Cette situation doit amener les PTF à :

- Renforcer le rôle et la contribution des organisations de la société civile dans la formulation, la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques éducatives,
- Promouvoir le dialogue entre les acteurs sur les politiques publiques,
- Surtout mobiliser les ressources financières, matérielles pour accompagner plus conséquemment les politiques éducatives aux niveaux local et national.

A l'endroit des autorités

L'implication effective de tous les acteurs concernés dans l'élaboration du budget de l'éducation. Le budget étant une réponse au besoin financier pour le fonctionnement et le développement du système éducatif, son élaboration doit être participative et tenir compte des besoins exprimés par tous les échelons de l'administration scolaire.

- **Le transfert effectif des ressources aux communes** sans lequel les collectivités décentralisées ne peuvent assumer correctement les compétences transférées. Un transfert de ressources aux communes permettra de mieux planifier la couverture des besoins de financement de l'éducation y compris la prise en charge des infrastructures. Par conséquent, le cahier des charges des différents responsables du secteur sera plus facile à exécuter.
- **La mise en place d'un cadre de concertation et de coordination des interventions des partenaires** : au niveau communal, les partenaires interviennent souvent sur la base de leur propre programme indépendamment de tout programme local. La non implication des bénéficiaires et le mauvais ciblage dans les interventions rendent peu efficaces les investissements des partenaires. **La mise en place d'un cadre de concertation et de coordination des interventions des partenaires au niveau local pourra contribuer à développer la synergie des actions et à rentabiliser les investissements.**

A l'endroit des élus

Si les communes veulent remplir les tâches éducatives d'aujourd'hui il leur faut chercher non seulement de nouvelles sources de financement, mais aussi faire un emploi plus judicieux de leurs budgets. Nos écoles coûtent trop chères à cause du gaspillage de ressources humaines (détachement abusif du personnel enseignant qualifié) et du mauvais emploi de l'équipement moderne. Une politique financière appropriée aux besoins de l'école demande un changement de perspective aussi bien chez les pédagogues que dans le public. Le coût de la construction et du fonctionnement des écoles de demain n'ira pas en diminuant, tout indique au contraire qu'il ira en augmentant. Elles continueront à réclamer le maximum de l'appui financier que le pays et ses lois puissent fournir. Mais pour dispenser le genre d'enseignement vital dont nous avons besoin, les écoles devront faire un emploi plus efficace, réellement révolutionnaire de leurs fonds. Soulignons aussi que l'un des facteurs majeurs d'influence sur le degré de violence dans les écoles se trouve dans la structure de l'école. Une école privée est moins sujette à la violence qu'une école publique en raison de la taille des classes. Davantage de contacts humains et une approche plus personnalisée de l'enseignement réduisent la violence. C'est pour cela qu'il est important d'augmenter les ressources allouées par les autorités locale et nationale aux écoles publiques, afin de permettre de réduire la taille des classes et d'apporter une dimension plus humaine dans l'enseignement.

Une autre cause interne de la violence dans les écoles réside dans le stress et les pressions que subit le personnel enseignant en particulier quand les écoles sont sous-financées. Les enseignants sont confrontés à des demandes complexes et doivent gérer des relations délicates avec les enfants, leurs parents et les collègues.

A l'échelon mondial, la violence dans les écoles a des liens avec la réalisation de l'Education pour tous en 2015 et le cadre d'action de Dakar. Le sixième objectif du cadre d'action de Dakar stipule que tout le monde doit s'engager à « *améliorer sous tous ses aspects la qualité de l'éducation et garantir son excellence, de façon à obtenir pour tous des résultats d'apprentissage reconnus et quantifiables- notamment en ce qui concerne la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences indispensables dans la vie courante* ».

Pour réellement atteindre l'Education pour tous, le défi ne consiste pas seulement à garantir un accès universel à l'éducation, mais également à offrir une éducation de bonne qualité à travers **l'interaction enseignant- infrastructure et équipement**. Cet aspect est essentiel non seulement parce que chaque personne a le droit de bénéficier d'une éducation de bonne qualité. Nous ne voulons pas uniquement l'éducation pour tous, mais une éducation de **qualité** pour tous.

ANNEXES

- 1. Termes De Références de l'étude**
- 2. Outil de Collecte**

SYNDICAT NATIONAL DE L'EDUCATION ET DE LA CULTURE (SNEC)

I. Contexte et justification de l'étude:

La république du Mali figure au nombre des pays les plus pauvres de la planète (172^{ème} sur 175 pays d'après l'I.D .H du PNUD en 2005) .Les conséquences de cette pauvreté se manifestent surtout par les difficultés d'accès des populations aux différents services socio de base dont l'éducation.

Pour faire à face cette problématique et rehausser le taux de scolarisation ,le Mali depuis son indépendance a opté pour « une éducation de masse et de qualité » se traduisant par la ratification de plusieurs conventions internationales ,la mise en œuvre de différents reformes et programmes dans le secteur de l'éducation .Cette volonté s'est aussi traduite par la mise en œuvre de différents projets/programmes d'appui à l'accès des enfants à l'éducation avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers.

Si ces différents reformes, projets et programmes ont certes permis au TBS « d'osciller « à 80 % courant 2008, et le recrutement d'environ 30 000 maîtres au primaire avec au moins 20 000 non fonctionnaires pris en charge par les communautés ou les collectivités, il reste cependant à noter que la problématique de l'accès à l'éducation demeure une préoccupation assez essentielle au niveau des pouvoirs publics et des organisations de la société civile. Au nombre des difficultés liées à l'accès des enfants à l'éducation, on retiendra entre autres les différentes entraves liées à la gratuité de l'éducation. A ces entraves on ajoutera les pesanteurs socio culturelles pour la scolarisation des filles, l'insuffisance du personnel qualifié et surtout **l'insuffisance et la qualité des infrastructures scolaires.**

Cette situation menace non seulement l'accès mais aussi la qualité de l'enseignement notamment dans les six (6) communes du district de Bamako où le taux de scolarisation connaît une progression notable. Pour circonscrire le caractère aléatoire des infrastructures dans le district de Bamako, le SNEC, membre de la Coalition Nationale EPT entend faire un plaidoyer auprès des autorités éducatives, des élus nationaux et locaux et tous les partenaires de l'école.

Pour réellement atteindre l'Education pour tous, le défi ne consiste pas seulement à garantir un accès universel à l'éducation, mais également à offrir une éducation de bonne qualité à travers l'existence d'infrastructures adéquates. **Nous ne voulons pas uniquement l'éducation pour tous, mais une éducation qualité pour tous.**

Cette étude commanditée par le SNEC est une contribution à l'atteinte des objectifs de l'EPT.

1. Objectif général

Contribuer à l'amélioration de l'état des infrastructures scolaires dans les six communes du district de Bamako pour une éducation de qualité pour Tous.

2. Objectifs spécifiques

- ✓ Faire l'état des lieux des infrastructures scolaires dans les six (6) communes du district de Bamako,
- ✓ Identifier et analyser les obstacles pour l'accès aux différentes infrastructures,
- ✓ Faire des propositions d'alternatives pour l'amélioration/ la construction des infrastructures.

3. Résultats attendus :

- ✓ Un état des lieux des infrastructures scolaires dans le district de Bamako est fait,
- ✓ Une analyse des obstacles est effectuée,
- ✓ Des propositions d'alternatives sont formulées en vue de mieux mener un plaidoyer en faveur de la construction d'infrastructures scolaires viables.

GUIDE D'ENTRETIEN DE L'ETAT DES LIEUX DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO

A. Nature et état des salles de classe

- ✓ Etat des infrastructures très mauvais (inutilisables) ou en chantier : **Nombre et localisation**
- ✓ Etat des infrastructures mauvais (sans toiture ou mur tombé) : **Nombre et localisation**
- ✓ Etat des infrastructures passable (mur fissuré ou plancher dégradé) : **Nombre et localisation**
- ✓ Etat des infrastructures bien : **Nombre et localisation**
- ✓ Bon état des infrastructures (sans aucun dommage) : **Nombre et localisation**

B. Nature et état des toitures

- ✓ En tôle /tuile (nombre et localisation)
- ✓ Ciment (nombre et localisation)
- ✓ Autres à déterminer (nombre et localisation)

C. Ratios Elèves - Maîtres

- 1.1. plus de 100 élèves pour 1 maître
- 1.2. de 100 à 81 élèves pour 1 maître
- 1.3. de 80 à 61 élèves pour 1 maître
- 1.4. de 60 à 51 élèves pour 1 maître
- 1.5. au plus 50 élèves pour 1 maître

D. Obstacles/Difficultés

E. Solutions